

**POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR EN ARCHITECTURE
POUR L'AMÉLIORATION DES REMUNERATIONS,
DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES,
POUR EN FINIR AVEC LA PRÉCARITÉ**

À nouveau, le contexte sanitaire de ce début d'année illustre la place essentielle qu'occupent les services publics dans notre société. Mais ces services publics sont anémiés et le manque de moyens et les sous-effectifs chroniques ne leur permettent plus de fonctionner correctement. Seul l'engagement des agent-es, au prix d'une surcharge de travail parfois considérable, leur permet d'assurer l'ensemble de leurs missions.

Mais l'épuisement guette et il convient de leur attribuer d'urgence les moyens indispensables et de faire preuve d'anticipation dans les mesures à mettre en œuvre.

Pour les ENSA la désorganisation actuelle et la surcharge de travail occasionnées par des consignes ministérielles des deux tutelles (ESR/Culture), floues et tardives, concernant à la fois les examens et les enseignements, et le manque de moyens spécifiques associés à ces consignes en sont une nouvelle manifestation.

Les membres du personnel sont à bout,  les étudiant-es dans l'incertitude, tant par le présent que pour l'avenir  et l'inanité des réponses du gouvernement ne fait qu'accroître le ras-le-bol et la fatigue.

 Enquête Ministère de la Culture - IPSOS – juillet 2021 : A la question « Depuis le début de la crise sanitaire (mars 2020), avez-vous connu des périodes de surcharge de travail » arrivent en triste tête de peloton **les écoles** du Ministère **avec un pourcentage de oui à 86%** (moyenne toutes entités du Ministère 78%)

 Enquête CGT Culture auprès des personnels des écoles Culture– octobre 2021 : Les agents soulignent que les conditions matérielles des étudiants ont souvent été dégradées avec la crise et expriment également leur préoccupation vis-à-vis de ceux-ci afin de garantir un égal accès à l'enseignement en ENSA.

Le gel depuis 12 ans du point d'indice, l'absence de perspective de progression de carrière, le manque de moyens chronique dans les ENSA, le blocage au sujet de l'arrêté des taux de promotion pour les enseignants chercheurs depuis 2020, la lenteur des discussions pour la réévaluation de la grille salariale des enseignants chercheurs, en chantier depuis 2018 (!) accentuent encore cette crise. 

 Enquête CGT Culture auprès des personnels des écoles du Ministère Culture– octobre 2021 : La première préoccupation est celle des moyens avec demande de plus de moyens humains et matériels. Puis celle d'une meilleure reconnaissance des compétences dans les ENSA (classement groupe RIFSEEP, promotion ...) et également d'un meilleur salaire, tant pour les titulaires que pour les contractuels.

Et que dire, de la situation d'urgence sociale des enseignants contractuels 

ignorée du Ministère ? 

-  Les enseignants contractuels à temps incomplet imposé et intervenants extérieurs (ex vacataires), représentent plus d'un tiers du corps enseignant.
-  Après des refus successifs de traiter cette situation d'urgence sociale le Ministère repousse aujourd'hui encore la question en commandant une enième étude, alors que l'Inspection Générale des Affaires Culturelles, dans son rapport de novembre 2020 « La réforme des écoles nationales supérieures d'architecture : bilan d'étape » recommande elle purement et simplement de ne plus recruter d'enseignants contractuels (recommandation 6.2) et de porter le plafond annuel d'heures des intervenants extérieurs de 48h à 96h (recommandation 8).

Les enseignants contractuels des ENSA, soit près de 900 agents, « bénéficient » d'une rémunération **indécente** au regard de leur mission, de leur niveau de diplôme, de leur qualification, de leur expérience et de leur ancienneté (qui peut atteindre jusqu'à trente ans).

Ils sont rémunérés à l'indice majoré 332, correspondant au SMIC mensuel, soit en 2021 la somme de **623 € nets mensuels** pour un mi-temps.

Ces disparités de traitement inadmissibles par rapport aux fonctionnaires titulaires ne sont pas dignes de l'enseignement supérieur du ministère de la Culture, d'autant qu'ils assurent le plus souvent des besoins permanents et des missions, notamment d'évaluation, semblables à celles des titulaires et qu'en définitive ils participent pleinement à la pédagogie des écoles et l'excellence de l'enseignement supérieur de l'architecture. Ue fait-on de principe « à travail égal, salaire égal »

Paris, le 26 janvier 2022

Précédent communiqué SNEA CGT du 24/01/2022 :

« **Toutes et tous en grève dans les ENSA(P) – Jeudi 27 janvier 2022 – Ensemble c'est se faire entendre** »
disponible [ici](#)

**Pour faire avancer la justice sociale dans l'enseignement supérieur de
l'architecture**

Toutes et tous ensemble jeudi 27 janvier

Signons la pétition :

[https://lespetitions.eu/petition/org/intersyndicales/la-veritable-reconnaissance-des-agentes-et-des-agents-de-la-fonction-publique-passe-par-une-augmentation-generale-de-leurs-salaires.](https://lespetitions.eu/petition/org/intersyndicales/la-veritable-reconnaissance-des-agentes-et-des-agents-de-la-fonction-publique-passe-par-une-augmentation-generale-de-leurs-salaires)